

# COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021

---

Le 16 septembre 2021, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

## **A adopté les décisions suivantes :**

- ✓ [Décision n°2021-191 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société BES SAS ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-192 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société BETCLIC Enterprises Limited ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-193 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société FEELING PUBLISHING ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-194 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société FRANCE PARI SAS ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-195 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société GENYBET ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-196 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société GM GAMING Limited ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-197 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société JOAONLINE ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-198 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société NET BET FR SAS ;](#)
- ✓ [Décision n°2021-199 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière](#)

*Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé*

- de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société REEL MALTA Limited ;
- ✓ Décision n°2021-200 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société SPS BETTING France Limited ;
  - ✓ Décision n°2021-201 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société VIVARO Limited ;
  - ✓ Décision n°2021-202 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société WINAMAX ;
  - ✓ Décision n°2021-203 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société ZETURF France Limited ;
  - ✓ Décision n°2021-204 du 16 septembre 2021 portant approbation du plan d'actions en matière de lutte contre la fraude et contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme pour l'année 2021 de la société FNCH.
  - ✓ Décision n°2021-205 du 16 septembre 2021 relative à l'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Cash » (ré-autorisation) ;
  - ✓ Décision n°2021-206 du 16 septembre 2021 relative à l'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Jackpot » (ré-autorisation) ;
  - ✓ Décision n°2021-207 du 16 septembre 2021 relative à l'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « X20 » (ré-autorisation) ;
  - ✓ Décision n°2021-208 du 16 septembre 2021 relative à l'exploitation en réseau physique de distribution et en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Super 10 ou 200 » (ré-autorisation) ;
  - ✓ Décision n°2021-209 du 16 septembre 2021 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Lucky Pass illiko » ;
  - ✓ Décision n°2021-210 du 16 septembre 2021 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Magot Dingo ! » ;
  - ✓ Décision n°2021-211 du 16 septembre 2021 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Pick & Match » ;
  - ✓ Décision n°2021-212 du 16 septembre 2021 modifiant les exigences techniques relatives à la mise à disposition des données ;
  - ✓ Décision n°2021-213 prenant acte du changement de dénomination sociale de la société JOAONLINE devenue JOABET ;
  - ✓ Décision n°2021-214 du 16 septembre 2021 portant révision du règlement intérieur de l'Autorité nationale des jeux ;
  - ✓ Décision n°2021-215 du 16 septembre 2021 portant modification de la liste support de paris.

**A adopté l'avis suivant :**

- ✓ Avis n°2021-031 du 16 septembre 2021 concernant des modifications du calendrier des courses et réunions de courses de chevaux françaises et étrangères pouvant servir de support aux paris hippiques pour l'année 2021. *Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 17 septembre 2021*

*Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé*